

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 34 Conception de situations d'apprentissage			
Code	PEGL2B34LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	11 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be) Maureen BAIARDO (maureen.baiardo@helha.be) Kévin PIERARD (kevin.pierard@helha.be) Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Dorothée DEBLIQUY (dorothee.debliquy@helha.be) Laurent DHONT (laurent.dhont@helha.be) Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be) Amandine SERVOTTE (servottea@helha.be) Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be) Fabienne MIGLIONICO (fabienne.miglionico@helha.be)		
Coefficient de pondération	110		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE est constituée des ateliers de formation professionnelle ainsi que des cours de psychologie et d'évaluation des apprentissages.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur**

enseignement

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques

6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs

6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:

- construire, seul ou en équipe, des projets, des activités d'apprentissage en adéquation avec les exigences des programmes et les consignes administratives fournies par la HE, en veillant : à promouvoir la confiance en soi des élèves, à mettre en place des démarches actives, à utiliser différents supports, à planifier différents procédés méthodologiques;

- présenter un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en oeuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes;

- adopter un regard critique et réflexif, faire preuve de curiosité intellectuelle vis-à-vis des pratiques observées et/ou vécues.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : PEGL2B35LG

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL2B34LGA	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEGL2B34LGB	Évaluation des apprentissages	30 h / 1.5 C
PEGL2B34LGC	Psychologie des apprentissages	30 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL2B34LGA	Ateliers de formation professionnelle	80
PEGL2B34LGB	Évaluation des apprentissages	15
PEGL2B34LGC	Psychologie des apprentissages	15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée (la note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique des notes des activités d'apprentissage).

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes en lien avec la préparation et la conduite d'activités d'apprentissage et l'évaluation de leur impact sur les élèves en fonction du modèle pédagogique sollicité.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Année académique 2023-2024

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	13_P EGL2B34LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be) Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be) Amandine SERVOTTE (servottea@helha.be) Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA est constituée des ateliers de formation professionnelle ainsi que des cours de psychologie et d'évaluation des apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de:

- construire, seul ou en équipe, des projets, des activités d'apprentissage en adéquation avec les exigences des programmes et les consignes administratives fournies par la HE, en veillant : à promouvoir la confiance en soi des élèves, à mettre en place des démarches actives, à utiliser différents supports, à planifier différents procédés méthodologiques;
- présenter un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes;
- adopter un regard critique et réflexif, faire preuve de curiosité intellectuelle vis-à-vis des pratiques observées et/ou vécues.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Création de leçons et d'activités didactiques individuelles et/ou collectives.
- Analyse et réflexion pour et/ou à partir de ces activités.
- Mise en place d'un projet interdisciplinaire.
- Projet BIP (en collaboration avec HELHa Mons)
- ...

Démarches d'apprentissage

Démarches en atelier:

- préparations écrites et/ou orales individuelles et/ou collectives

- présentations écrites et/ou orales individuelles et/ou collectives
- ...

Dispositifs d'aide à la réussite

- Guidance et accompagnement individuel et/ou collectif.
- Feedback oral et/ou écrit
- Implication importante du MFP (Mme Amandine Servotte)
- ...

Sources et références

- Manuels et ouvrages de référence transversaux et disciplinaires.
- Référentiels/programmes
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Travaux des étudiants, notes de cours, photocopies et/ou supports powerpoint postés sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une présence réelle en classe d'au moins 80%, tant pour les AFP didactiques que pour les AFP psychopédagogiques, est obligatoire pour pouvoir être évalué et partir en stage.

Les cotes obtenues pour le volet didactique représentent 65% de la cote finale, les cotes obtenues pour le volet psychopédagogique représentent 35% de la cote globale.

Pour le volet didactique, les étudiants devront construire une boîte à outils = "teacher's toolkit" (travaux, présentations, méthodologies, projets, ...) tout au long de l'année, qu'ils devront présenter et défendre lors d'un examen oral à la fin du Q2 (100%).

La cote pour le volet psychopédagogique est calculée comme suit: 50% points attribués pour le Q1 et 50% points attribués pour le Q2.

En cas d'échec de l'activité d'apprentissage en première session, un examen sera représenté en seconde session pour la ou les parties (didactique et psychopédagogique) en échec. Si l'étudiant a obtenu pour une de ces deux parties une note de plus de 10/20 en première session, celle-ci est reportée en seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à

la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Evaluation des apprentissages			
Code	13_P EGL2B34LGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne MIGLIONICO (fabienne.miglionico@helha.be)		
Coefficient de pondération		15	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'évaluation poursuit des buts de certification, de régulation et d'amélioration des apprentissages (et des comportements) avec une dimension prédictive. En conséquence de quoi, il faut en amont définir un choix de démarches et d'instruments (notes, grilles, tests, bulletins, etc.) et en aval il faut travailler cette capacité à interpréter et communiquer les résultats aux élèves, aux collègues et aux parents.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Pour quoi, pour qui, pourquoi évaluer ? Les dimensions éthiques et déontologiques de l'évaluation seront abordées. Comment évaluer ? Dimension docimologique (corrections de copies, barèmes, conseils de classe,)

Communiquer son évaluation : réunions avec les parents, travail sur le statut de l'erreur, contrat didactique avec les élèves,...

Ces démarches seront en liens avec les stages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Définition de l'évaluation, les phases clés de l'évaluation, L'évaluation d'une production et d'une démarche, qui évalue ?, les moments de l'évaluation et les types d'évaluation, les fonctions de l'évaluation, l'évaluation des compétences, la remarque dans le bulletin, le conseil de classe, l'établissement des notes, ...

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux et travaux collectifs sur des points précis comme la discordance dans la notation, simulation de conseils de classe, notes dans les bulletins, situations-problèmes liées à l'évaluation (tricherie, contestations, erreurs du professeur,...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité donnée aux étudiants de poser des questions dans et en dehors des cours.

Sources et références

Quelques outils et réflexions pour (bien) débiter dans le métier, Numéro spécial des Cahiers pédagogiques, 2006

- Les notes, secrets de fabrication, P. Merle, ESF, 2007

- L'évaluation plus juste et plus efficace: comment faire? F. Castincaud & J-M.

Zakhartchouck, Repères pour agir, Canopé, 2014

- Les méthodes qui font réussir les élèves, D. Alexandre, ESF, 2013

Pasquini, R. (2021) "Quand la note devient constructive : Evaluer pour certifier et soutenir les apprentissages", Hermann, Presse de l'université de Laval

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours nécessaires à la bonne compréhension du cours seront déposés sur la plateforme ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session de juin :

L'évaluation certificative portera uniquement sur un examen écrit (100%)

Session de septembre :

L'évaluation certificative portera uniquement sur un examen écrit (100%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	13_P EGL2B34LGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En continuité avec le cours de Psychologie des apprentissages I, ce second volet permet de comprendre les mécanismes et processus en jeu dans l'apprentissage et donne l'occasion aux étudiants d'intégrer ces nouvelles connaissances dans un travail pratique relevant de la pédagogie coopérative.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de:

- travailler en groupe selon les principes de l'apprentissage coopératif;
- intégrer les processus et facteurs influençant positivement l'apprentissage dans la conception d'une situation d'enseignement-apprentissage;
- justifier ses choix pédagogiques sur base des éléments vus au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les processus cognitifs et l'apprentissage

- L'attention
- La mémoire
- Les fonctions exécutives
- Le transfert et la construction des savoirs
- L'autonomie et la métacognition

La motivation et l'apprentissage

- La motivation intrinsèque/extrinsèque
- Les théories de la motivation
- Les théories des buts
- La confiance en soi/le sentiment d'efficacité personnelle

Le contexte social et l'apprentissage

- La réalité sociale et émotionnelle de la classe

- L'inégalité des chances et la réussite scolaire

Démarches d'apprentissage

La démarche utilisée relève exclusivement de la pédagogie coopérative. Les étudiants seront amenés à développer d'une part des habiletés cognitives mais également coopératives.

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence aux cours très vivement encouragée.

Temps de rétroaction prévus dans le dispositif.

Interactions constantes avec remédiations immédiates.

Sources et références

Principales ressources utilisées pour construire le cours:

Abrami P.C. & al. (1996). *L'apprentissage coopératif*. Les éditions de la Chenelière.

Bourgeois, E., Chapelle, G. (2011). *Apprendre et faire apprendre*. PUF.

Houdé O. et Borst G. (2018). *Le cerveau et les apprentissages*. Les repères pédagogiques. Nathan.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diaporamas au format .pdf, documents ressources (texte, vidéos, ...) notifiés dans les diaporamas.

Les supports sont disponibles sur ConnectEd.

Les ressources utilisées et/ou construites par le groupe d'étudiants lors des différentes étapes du travail coopératif sont également indispensables pour acquérir les compétences requises.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen prendra la forme d'une présentation orale en groupe du travail réalisé en coopération. L'évaluation portera sur deux aspects:

- 1° l'autoévaluation des démarches coopératives mises en oeuvre tout au long du travail coopératif;
- 2° la conception d'une situation d'enseignement-apprentissage mettant en avant l'expertise acquise sur des sujets déterminés durant le travail de recherche;
- 3° la maîtrise des concepts mis en oeuvre dans cette situation d'enseignement-apprentissage.

La note obtenue lors de cette présentation orale sera attribuée à tous les membres du groupe.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	100			Exo	100

Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Les mêmes consignes et modalités d'évaluation sont d'application pour la 2ème session. Les membres du groupe représenteront leur travail amélioré.

Dans le cas d'un étudiant n'ayant pu présenter le travail au sein de son groupe, un travail individuel adapté lui sera demandé.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).